

**REFORME DE LA JUSTICE :
REGRESSION DE LA PROTECTION DES MINEURS**

- Pour la réforme de la justice, le gouvernement a organisé une pseudo concertation.
- Pour celle de la justice des mineurs, un cap supplémentaire est franchi :

EXIT l'avis de tous ceux qui œuvrent pour la protection des mineurs (magistrats, greffiers, éducateurs, associations, AVOCATS).

Il est demandé aux députés un chèque en blanc, sur un compte débiteur !

À Blois, demain, un seul juge pour 1300 mineurs, plus d'encre pour le fax, des mineurs à la rue faute de lieu de placement, trop de mineurs jugés des années après les faits ou à leur majorité.

- **Ce qu'il faut ce sont des moyens !!!!**

Oui à plus de Juges

Oui à plus de Greffiers

Oui à une Justice véritablement efficace accessible rapide et humaines

Oui à une Justice pour tous et partout